



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 30.08.2023

Numéro de publication: HR02-1005827195

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation HBS SA, Genève

HBS SA

Rue de la Rôtisserie 1

1204 Genève

HBS SA, à Genève, CHE-110.039.814 (FOSC du 08.06.2023, p. 0/1005764451). Nouveau but: fournir des services de gestion de fortune et de conseil en placement au sens de la Loi sur les services financiers (LSFin) et de la Loi sur les établissements financiers (LEFin); fournir des services dans le domaine de l'analyse de portefeuille ainsi que des services dans le domaine de la réception et de la transmission d'ordres portant sur des instruments financiers au nom et pour le compte de tiers; l'offre d'instruments financiers, selon l'art. 19 al. 3 LEFin et la gestion de fortune collective inférieure aux seuils fixés à l'art. 24 al. 2 LEFin est aussi prévue; offrir également aux clients, sur la base d'un mandat particulier, tous services administratifs, de conseils dans le domaine du patrimoine familial, de la gestion de biens mobiliers et immobiliers et de l'établissement de personnes en Suisse, directement ou en collaboration avec des mandataires externes; les activités suivantes ne sont pas exercées: gestion de fortune collective selon l'art. 24 al. 1 LEFin, représentation de placements collectifs étrangers selon l'art. 123 de la loi sur les placements collectifs (LPCC), gestion de fonds pour des placements collectifs étrangers selon l'art. 26 al. 2 LEFin, négoce pour compte propre; la société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger, et mener toutes les affaires qui sont directement ou indirectement liées à son but; elle peut prendre et gérer des participations dans toute autre entreprise, à l'exclusion de biens immobiliers en Suisse; elle peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales et financières en rapport direct ou indirect avec son but social. Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou courriel. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 14.06.2023; pour les détails, voir les statuts. Nouveaux statuts du 14.06.2023.

Registre journalier no 15748 du 25.08.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 109, Date: 08.06.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève